OBSÈQUES

DE

M. Ulysse TRÉLAT

Médecin de la Salpêtrière
Commissaire général du Gouvernement provisoire de 1848
Représentant du Peuple à l'Assemblée Constituante de 1848
Colonel de la Garde nationale à cheval
Ministre des Travaux publics
Maire de l'ancien XIIe arrondissement
Président de la Commission de colonisation de l'Algérie
Membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du départ. de la Seine
Membre du Conseil général des Hôpitaux et Hospices
Membre du Conseil municipal de Paris
Membre de la Société des Médecins des Hôpitaux
Président de la Société Médico-Psychologique
Membre de l'Association des Médecins de la Seine, etc.
Décoré de Juillet
Chevalier de la Légion d'Honneur

VENDREDI 7 FÉVRIER 1879

OBSÈQUES

DE

M. Ulysse TRÉLAT

VENDREDI 7 FÉVRIER 1879

M. Trélat est mort à Menton (Alpes-Maritimes), le 29 janvier 1879, à l'âge de 82 ans et 2 mois.

Sa veuve et ses enfants ont voulu faire des funérailles respectueuses et sincères à cette vie d'abnégation, de patriotisme et de sincérité.

Le corps, ramené à Paris le 5 février au soir, a été déposé dans l'appartement de la Salpêtrière que M. Trélat avait occupé pendant 35 ans et qui était resté vide depuis son départ en 1874.

L'administration de l'Assistance publique s'est empressée de reconnaître et d'honorer de longs et éclatants services et de réparer ainsi les fâcheuses mesures qui, sous une autre direction, avaient motivé la retraite de M. Trélat. Elle a accueilli le vœu qu'il avait exprimé et le désir de sa famille, d'un dernier séjour au milieu d'une population hospitalière, émue de son vivant souvenir et de la reconnaissance de ses bienfaits.

Il y est resté deux jours entouré de ses enfants et des Dames surveillantes de l'hospice qui avaient demandé à lui rendre ce témoignage de respect.

M. Trélat ne pratiquait aucun culte; mais sa grande âme accueillait toutes les aspirations religieuses. Il respectait toutes les croyances et n'en a jamais blessé aucune. Sa vieille clientèle de la Salpêtrière voulait lui en témoigner sa reconnaissance.

C'eût été manquer à la fois à la mémoire de M. Trélat et au respectable désir de la population hospitalière que de ne pas les réunir dans un suprême adieu.

Vendredi, 7 février, à dix heures du matin, les cloches appelaient les habitants de la Salpêtrière à la chapelle. La famille et quelques amis venaient s'y joindre. L'aumônier conduisait le corps devant l'autel et disait une messe basse.

Après la messe, le cercueil était déposé, couvert de fleurs, dans la chambre ardente préparée pour la solennité.

A midi, les portes de l'établissement s'ouvraient, la cérémonie publique, les hommages rendus au grand citoyen commençaient.

Les obsèques étaient annoncées pour midi. Les appartements du défunt et les vestibules s'emplirent, la grande allée se couvrit de monde ; une foule considérable occupa le rond-point du boulevard.

A midi un quart, le char se mit en marche pour le Père-Lachaise. Les cordons étaient tenus par MM. *Pelletan*, sénateur; *Jules Simon*, sénateur ; *F. de Lesseps*; *Bardoux*, ancien ministre; docteur *Motet*; *Lebas*, directeur de la Salpêtrière. Les gardiens de l'hospice encadraient le char. Les Dames surveillantes suivaient.

Le deuil était conduit par les trois fils et les trois petit-fils du défunt. Derrière venaient les délégations du Conseil municipal, de la Société médico-psychologique, de la Société de médecine des hôpitaux de Paris ; puis la foule des amis et des admirateurs de M. Trélat. Le convoi s'allongea malgré la pluie et la tempête, depuis la Salpêtrière jusqu'au boulevard Contrescarpe. On y remar-

quait MM. *Duclerc*, *Jules Simon*, *Hébrard*, *Corbon*, *Ferrouillat*, général *Guillemaut*, *Scheurer-Kestner*, *Herold* (préfet de la Seine), *Laurent Pichat*, sénateurs ; — MM. *Guichard*, *Lepère*, Ministre du Commerce, *Jules Ferry*, Ministre de l'Instruction publique, *Cantagrel*, *Liouville*, docteur *Cornil*, députés ; — MM. *Viollet-le-Duc*, *Béclard*, *Sigismond Lacroix*, *Jobbé-Duval*, *Harant*, *Leneveux*, *Lauth*, *Jacques*, *Engelhard*, *Prêtet*, *Thorel*, *Martial Bernard*, *Bixio*, *Bourneville*, *Brelay*, *Cernesson*, *Collin*, *Germer-Baillière*, *U. Parent*, colonel *Martin*, conseillers municipaux ; — M. *Alphand*, Directeur des travaux de Paris ; — MM. *F. de Lesseps*, le Dr *Vulpian*, doyen de la Faculté de médecine, *G. Perrot*, *Ballu*, *Bailly*, *Hébert*, *Decaisne*, *H. Mangon*, *Ed. Becquerel*, *Caro*, *Péligot*, *Levasseur*, *Gréard*, *Villarceau*, membres de l'Institut ; — MM. *Courcelle-Seneuil*, le Dr *Brouardel*, *Aimé Girard*, de *Luynes*, le Dr *Horteloup*, *Jules Mahyer*, *Vaudremer*, *Bouwens van der Boyen*, *Kœchlin-Schwartz*, maire du huitième arrondissement, *Dubief*, maire du cinquième arrondissement, *Lalanne*, Directeur de l'école des Ponts et Chaussées, *Jourdan*, *Aron*, Directeur du *Journal Officiel*, *Bouchardat*, de l'Académie de Médecine, etc.

A la Bastille, les cordons furent repris par MM. *Spuller*, député, *Guichard*, député, *Duclerc*, sénateur, Etienne *Arago*, le Dr *Millard*, le Dr *Ch. Loiseau*, conseiller municipal.

Au Père-Lachaise, le temps s'était apaisé. On descendit le corps dans un caveau provisoire. La foule se pressa vers la tombe pour entendre les orateurs.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR MILLARD

Au nom de la Société médicale des Hôpitaux.

Messieurs,

La *Société médicale des hôpitaux*, au nom de laquelle je porte la parole, s'honore d'avoir, depuis sa fondation, compté parmi ses membres titulaires le grand patriote, le savant aliéniste, l'homme de bien, dont nous venons saluer ici la dépouille mortelle. La vie scientifique et professionnelle de M. le docteur Trélat n'a jamais eu l'éclat ni le retentissement de sa carrière politique, mais elle n'en a pas moins été noblement remplie et féconde en belles et bonnes œuvres.

En 1840, après avoir, pendant plus de quinze ans, tout sacrifié à la cause démocratique, sa jeunesse, sa santé et jusqu'à sa liberté ; après l'avoir défendue avec une éloquence et une énergie sans égales, par la plume, par la parole et même comme combattant de Juillet, il sentit que l'heure de la violence était passée et que désormais il n'y avait plus à lutter que par le travail et par l'exemple des vertus privées. Frappé dans ses plus chères affections, il avait envers sa famille, de même qu'envers la société, de nouveaux devoirs à remplir. Alors il se souvint de son grade de docteur, de ses succès de professeur libre à l'Athénée, de ses titres d'ancien interne de Charenton et d'élève d'Esquirol, et il résolut, à 45 ans, de conquérir par le concours une des quatre places de médecin adjoint qu'on venait de créer à l'hospice de la Salpêtrière et qui allaient être briguées par de jeunes savants de 30 ans. L'entreprise était hardie ; les épreuves difficiles et multipliées em-

brassaient la médecine générale aussi bien que la pathologie mentale ; mais avec cette ardeur au travail, cette volonté opiniâtre qui étaient parmi les traits dominants de son caractère, M. Trélat fut bientôt en état de les subir toutes avec distinction et il fut élu au premier rang *ex æquo* avec M. Baillarger.

C'est comme médecin des hôpitaux nommé par le concours qu'il prit rang dans notre Société et qu'il s'associa à nos travaux pendant de longues années. Il jouissait parmi nous, dans nos jurys et dans nos séances d'une légitime autorité, et s'il n'a pas pris une part plus active à nos discussions; c'est qu'il était absorbé par la spécialité de ses études sur l'aliénation. Le grand établissement hospitalier dans lequel il venait d'entrer, immense réceptacle de toutes les infirmités morales et physiques « où *cinq mille bouches*, comme il le dit dans un de ses ouvrages, *peuvent parler et gémir* », allait devenir pour lui un vaste champ d'observations et d'efforts.

Nul n'était mieux préparé pour étudier à fond toutes ces misères avec un cœur à la fois ferme et compatissant. Quoique jeune encore, il avait déjà vu l'humanité sous tant de faces, dans ses élans les plus admirables comme dans ses plus honteuses défaillances ! Plein d'amour pour ses semblables, il était particulièrement animé d'une grande pitié pour les aliénés et d'une foi ardente pour les consoler, les soulager et les guérir. Dès son arrivée à la Salpêtrière et pendant les trente-cinq années qu'il y passa, il se consacra tout entier à cette noble tâche.

Avec ses nouveaux collègues, il réclama énergiquement la réorganisation des services où les folles étaient jusque-là entassées dans les plus déplorables conditions. Il fit créer pour elles des pavillons, des dortoirs, des salles de bains, des ateliers de couture ; il leur fournit des jeux, des récréations de toute sorte et jusqu'à des concerts de musique : il ne négligea rien, en un mot, de ce qui pouvait calmer, adoucir ou relever ces infortunées créatures, et rallumer en elles quelques lueurs de raison.

M. Trélat obtint ainsi de brillants résultats qui eurent du retentissement au dehors et il conquit bientôt parmi les alié-

nistes de son temps une des premières places. Il la méritait par des qualités exceptionnelles.

Sa profonde connaissance du cœur humain, et en même temps son dévouement poussé souvent jusqu'à l'abnégation, lui permettaient de sonder d'une main sûre et de panser efficacement les plaies morales les plus diverses ; aussi exerçait-il sur ses clients comme sur ses amis un ascendant vraiment extraordinaire. Cette éloquence chaleureuse et passionnée avec laquelle il soulevait autrefois les masses populaires, il ne l'employait plus qu'à consoler, qu'à encourager ses semblables et à les ramener dans les voies de la raison et de la vérité.

Frappé de son mérite, M. Gabriel Delessert ne tarda pas à le nommer médecin du dépôt des aliénés de la préfecture de police, et il apporta dans ces délicates fonctions un zèle et une charité infatigables. Il était en même temps un des rédacteurs les plus actifs des *Annales médico-psychologiques*, et la Société de ce nom, rendant hommage à son talent et à son caractère, lui conféra plus d'une fois les honneurs de la présidence.

En dehors des maladies mentales, l'hygiène avait eu toujours le privilége d'intéresser vivement notre vénéré collègue. Auteur dès 1825 avec Buchez d'un *Précis élémentaire* sur cette branche des sciences médicales, collaborateur assidu de l'ancien journal du *Progrès des Sciences médicales* ; il publia, de 1840 à 1848, une série d'articles fort remarqués, soit dans les *Annales d'hygiène*, soit dans les *Annales de la Charité*. On ne sera pas surpris que ses recherches en ce genre aient surtout porté sur les problèmes qui concernent l'éducation et l'amélioration intellectuelle et morale des classes déshéritées. Chez Trélat, l'hygiéniste était doublé d'un penseur et d'un moraliste de premier ordre. Sa place était naturellement marquée parmi les membres du Conseil d'hygiène et de salubrité, et il ne tarda pas à en faire partie. Il attachait un grand prix à ces importantes fonctions ; mais en 1852 il n'hésita pas à envoyer sa démission pour refus de serment. Moins que personne, il aurait pu se plier à une pareille humiliation, lui, l'apôtre du droit, l'adversaire implacable de la force triomphante, l'ancien ministre de la République de 1848 ! La Révolution de février,

en effet, l'avait arraché momentanément à ses études favorites, à cette Salpêtrière qui était devenue pour lui une sorte de patrie médicale ; mais il ne tarda pas à y revenir, et dès 1849, il trouva dans l'effroyable épidémie cholérique qui emporta plus de la moitié du personnel de cet établissement, de nouvelles occasions de déployer son énergie, son activité et son dévouement pour les malades. C'était la seconde fois qu'il se trouvait face à face avec ce terrible fléau, et déjà en 1832, il avait été médaillé pour sa belle conduite. Cette fois, il reçut la croix de la Légion d'honneur, et il la méritait d'autant mieux qu'atteint à son tour, il avait failli être victime de l'épidémie.

Après avoir accumulé une grande masse de matériaux, M. Trélat se décida en 1861 à mettre au jour celui de ses ouvrages qui a excité le plus d'intérêt, et auquel il attachait le plus de prix, je veux parler de la *Folie lucide.* Sous ce titre original, qui fit sensation, il dévoilait et signalait à l'attention de la société, de la magistrature, et des médecins eux-mêmes des cas de folie, pour ainsi dire latente, d'un diagnostic scabreux et difficile, et il les analysait avec toute la sagacité et l'expérience d'un observateur consommé. Ce n'était là qu'un fragment d'une œuvre beaucoup plus vaste qu'il avait rêvée, sorte de traité de clinique morale où il aurait voulu passer en revue et étudier dans ses infinies variétés toutes les défaillances de l'esprit humain. Mais l'âge et la fatigue, bien naturelle après tant d'épreuves et de travaux, étaient venus, et notre cher ami ne pouvait plus que montrer la voie à ses successeurs.

Une organisation nouvelle du régime des aliénés lui permit de conserver son service et d'habiter jusqu'à près de quatre-vingts ans, cette chère Salpêtrière qu'il aimait d'un si vif attachement, si pleine de souvenirs pour lui, et où les soins assidus d'une compagne dévouée lui avaient fait une si douce existence.

Depuis deux ans, son corps frêle était courbé par l'âge ; mais sa haute et fière intelligence n'avait subi aucune atteinte ; son cœur était toujours aussi chaud, aussi passionné qu'aux plus beaux jours de sa vie. Deux sentiments surtout n'ont

cessé de le faire tressaillir, l'amour pour la patrie et l'amour pour ses enfants. Il aura goûté, avant de s'éteindre, deux grandes joies, celle de jouir des succès de ses fils, parmi lesquels notre Faculté de médecine compte un de ses plus éloquents professeurs, et celle d'assister à la réalisation d'un de ses vœux les plus chers, la fondation de la République.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR MOTET

Au nom de la Société médico-psychologique.

Messieurs,

La *Société Médico-psychologique* de Paris m'envoie pour saluer une dernière fois l'homme de bien, le collègue éminent que nous venons de perdre. Elle n'a pas voulu que cette tombe se fermât sans que sa voix attristée se fît entendre, sans qu'un hommage public fût rendu par elle à l'un de ses fondateurs qui l'ont le plus honorée, le plus fidèlement servie.

Trélat appartenait à cette race d'hommes généreux et vaillants, dont l'énergie s'est trempée de bonne heure aux premières difficultés de la vie. Né à une époque particulièrement tourmentée, il semble qu'il ait voulu parler de lui-même quand il écrivait ces mots : « Les grandes et longues souffrances donnent une supériorité marquée à ceux qui les ont endurées. Le malheur et le combat qu'on lui livre fortifient les organisations normales au lieu de les détériorer. » C'est ainsi qu'il devint un caractère, et qu'avec une dignité, une honnêteté sans égales, il resta supérieur même aux situations les plus hautes auxquelles l'appela l'estime de ses concitoyens. Il les occupa noblement, il les quitta simplement, en homme qui, son devoir accompli, demande à sa conscience seule, s'il a été utile, s'il a bien servi son pays. Ses convictions sincères, énergiquement affirmées ne varièrent jamais, et ce fut la satisfaction suprême de sa vieillesse, de les voir après une longue attente triompher enfin, et faire naître, du milieu même de nos malheurs, le relèvement de la patrie.

Ce n'était pas à moi de parler de sa vie politique ; ce qu'il m'appartient de dire, au nom de ses collègues, c'est que sa vie scientifique ne fut ni moins pure ni moins belle. De quelque côté qu'on l'envisage, qu'il s'agisse du médecin de la Salpêtrière ou du savant écrivain, il n'y a place que pour le respect et pour l'admiration.

Je me souviens, et ma reconnaissance personnelle trouve son compte à évoquer ces souvenirs de ma jeunesse, je me souviens de l'homme qui m'accueillit avec une paternelle bienveillance. C'était dans son service de la Salpêtrière, où, maître vénéré, il marchait entouré de l'affection de tous. Il aimait ses malades, il s'était attaché à elles par tout le bien qu'il leur avait fait. C'était lui qui avait organisé le travail, lui, qui par son énergie patiente avait rendu productives ces forces indisciplinées jusqu'alors, et contre lesquelles on n'avait longtemps lutté qu'avec d'inutiles rigueurs. Et telle était sa modestie qu'il nous avait fallu apprendre dans une note publiée par lui dix ans auparavant, et ses efforts et les difficultés qu'il avait rencontrées. Il ne se décourageait jamais; on eût dit qu'il avait pour devise ces mots que nous retrouvons dans l'un de ses écrits : « Celui-là ne fait que peu de bien qui, s'il n'obtient pas ce qu'il a rêvé, croit n'avoir rien obtenu. Il faut savoir, en ce champ de labeur, ne rejeter aucune récolte et se tenir pour satisfait de toute conquête imprévue aussi bien que prévue. Dieu seul fait tout d'une pièce ce qu'il fait, l'homme cherche, c'est la recherche continue qui est digne d'éloge. »

Et ce n'était pas dans sa bouche une formule vaine, Trélat a cherché toute sa vie. La curiosité dans l'esprit et le courage dans le caractère étaient, à son avis, les deux conditions essentielles pour celui qui veut arriver à la vérité. Il l'a trouvée sur son chemin, il l'a mise en lumière dans ce livre qui reste comme son testament scientifique, et qui a pour titre : « *La Folie lucide.* » Il fallait, à la fois, l'autorité de Trélat, son expérience consommée, son honnêteté indiscutable, son talent supérieur, pour oser venir dire qu'il y a, dans le monde, des êtres que l'hérédité a marqués de sa fatale empreinte, capables des actes les plus odieux et de la dissimulation la plus habile, réservant pour la famille dont ils sont le désespoir, parfois la

honte, leurs cruautés et leurs perfidies, capables enfin de tromper par des dehors brillants, par des apparences, ceux qui n'ont avec eux que des relations éphémères. Jamais plus sombres aventures n'ont trouvé de description plus fidèle : chaque type ressort avec un relief puissant, et la touche énergique du maître fait de ces drames intimes un tableau saisissant. C'était, sous une forme scientifique, doublée des considérations morales les plus hautes, le résumé d'une vie consacrée à la pire des infortunes, et l'honneur de Trélat fut de dire, ce que nous savions tous, peut-être, mais ce que n'acceptaient pas volontiers les esprits étrangers à notre science, et disposés à nous accuser d'un parti pris trop absolu. Le livre a fait son chemin, brillamment, et nous avons le droit d'être fiers de celui qui l'écrivit pour nous, au milieu de nous. L'heure viendra de reprendre l'œuvre scientifique de Trélat, et d'en marquer l'importance. Il nous suffit aujourd'hui, à nous, ses collègues, ses amis ou ses élèves, de dire hautement en quelle profonde estime nous le tenions, de lui apporter ici le juste tribut de nos regrets.

L'âge était venu, il l'avait éloigné d'une Société qui, deux fois, l'avait appelé à la présider ; mais il ne s'était jamais séparé d'elle, il aimait à suivre des travaux qui avaient fait le charme et l'occupation de sa vie ; s'il ne pouvait plus y prendre une part active, il les jugeait avec une impartialité sereine, et son inaltérable bienveillance donnait à ses jugements un caractère si élevé que nous nous inclinions devant eux avec respect.

Trélat ! votre vieillesse fut douce comme votre vie avait été honnête et honorée. Vous avez ici-bas déjà, trouvé votre récompense. Vous avez vu grandir vos fils, et votre nom noblement porté par eux. Dormez en paix ! l'héritage d'honneur que vous leur laissez est dans des mains fidèles et sûres ! Pour nous qui vous avons connu, qui vous avons aimé, nous garderons votre mémoire vénérée. Que l'adieu de vos collègues, pieux hommage rendu par eux à vos vertus, à votre mérite, porte à ces fils, à la femme qui vous pleurent, une consolation suprême, digne à la fois, et d'eux et de vous !

Adieu Trélat, adieu !

DISCOURS DE M. MICHEL MORING

Directeur de l'Assistance publique.

Messieurs,

C'est, pour le Directeur de l'Assistance publique, un impérieux devoir de venir rendre un dernier hommage à celui qui fut, pendant près de quarante ans, un des collaborateurs les plus éminents de la grande Administration hospitalière de Paris.

Le champ est vaste dans cette vie si bien remplie, dans cette longue et utile carrière : chaque genre d'éloge peut y trouver sa part, qu'il s'agisse des qualités précieuses et du commerce agréable de l'homme privé, des vertus et des services publics du citoyen, du savoir et du dévouement professionnel du médecin. L'appréciation de la vie publique et les adieux intimes des longues et étroites amitiés, appartiennent à des voix plus autorisées que la mienne. Mais ce qui me reste à dire suffirait à perpétuer la chère mémoire de celui autour duquel nous nous pressons pour la dernière fois.

Au concours institué pour la nomination des médecins aliénistes en 1840, M. Trélat obtenait le premier rang, partageant cet honneur avec un de nos maîtres les plus justement estimés pour sa science et ses travaux, M. le Dr Baillarger.

Depuis cette époque, et jusqu'en 1874, attaché au service des aliénées de La Salpêtrière, continuateur de la grande école et des traditions humanitaires des Pinel, des Esquirol et des Ferrus, il a rempli sa mission avec un zèle, un courage, un dévouement, qui restent au-dessus de tout éloge.

Dans cet établissement où plusieurs générations ont passé

en l'entourant de respect et d'affection, ce n'était pas une partie de son temps, c'était sa vie entière qu'il donnait aux malades confiées à ses soins, ainsi qu'au personnel administratif dont il fut toujours, non seulement le médecin, mais encore le guide et l'ami.

Pendant l'épidémie cholérique de 1849, qui atteignit mortellement plus d'un quart de la population si nombreuse de la Salpêtrière, on le vit à la tête de cette vaillante phalange de médecins et d'élèves, d'employés, de serviteurs et d'infirmières qui, serrant les rangs et redoublant d'efforts pour combler les vides, ne connut ni la crainte, ni les défaillances, et lutta, jusqu'à la fin, contre le fléau et contre la mort. La maladie l'atteignit lui-même à ce poste d'honneur.

Tel a été M. le Dr Trélat dans l'accomplissement de son devoir professionnel, depuis son entrée à La Salpêtrière jusqu'aux derniers jours de son activité.

Dans les Conseils de l'Administration Hospitalière, où sa place était depuis longtemps marquée, il m'a été donné d'entendre sa parole profondément honnête, ardente pour la défense du bien. Là, on le retrouvait ce qu'il était dans son service d'hôpital, austère et juste, mais alliant toujours à la fermeté des principes une bonté toute paternelle.

En 1875, il eut le déchirement de cœur d'être obligé de quitter cette grande famille de la Salpêtrière à laquelle il s'était attaché comme à la sienne propre.

La fatigue et l'âge, le soin de sa santé déjà altérée, n'avaient ni ralenti son zèle, ni interrompu jusque là son exactitude exemplaire. Ce fut pour lui un coup funeste.

Depuis plusieurs années, il vivait presque continuellement loin de Paris, sous des climats plus doux à l'influence desquels sa famille et ses amis demandaient la prolongation de ses jours. Il vient de s'y éteindre doucement.

Nous avons pensé, Messieurs, que le plus grand hommage que nous pussions lui rendre, c'était de le ramener, après sa mort, dans cet établissement de La Salpêtrière auquel il avait si généreusement consacré sa vie et dans lequel IL EUT DU CONSERVER LE DROIT DE MOURIR.

Les regrets de ses anciens collègues, du personnel hospita-

lier et des infortunées qu'il soigna avec une infatigable charité, ont fait cortége autour de son cercueil, et l'Administration de l'Assistance publique dépose sur sa tombe un suprême hommage de reconnaissance et de vénération.

DISCOURS DE M. CH. LOISEAU

Au nom du Conseil municipal.

Messieurs,

Le Président du Conseil municipal, retenu par un impérieux devoir, m'a chargé d'adresser, au nom du Conseil, un dernier adieu à notre regretté collègue Ulysse Trélat. Je n'ai pas à vous faire l'histoire de cet homme, qui prenait les armes en 1815 pour s'opposer au retour d'une monarchie ramenée dans les fourgons de l'étranger et qui siégeait encore à la fin de 1874 dans les Conseils électifs de la ville de Paris. Une voix éloquente vous rappellera les faits principaux de la vie de ce grand citoyen, toujours vouée au juste et au bien, et dont le nom, mêlé aux grands événements de notre histoire nationale contemporaine, demeurera inscrit dans les fastes du parti républicain.

Au lendemain de nos malheurs, en 1871, alors que l'œuvre de la reconstitution politique et administrative s'imposait en France à tous les bons citoyens, Trélat n'hésita pas à accepter le mandat de conseiller municipal de Paris et de conseiller général de la Seine. Il aurait pu siéger assurément, s'il eût voulu, à l'Assemblée nationale ; mais il avait la crainte que la tâche fût au-dessus de ses forces, non pas au-dessus de son courage.

En août 1871, Trélat présidait, comme doyen d'âge, la première séance du Conseil municipal et, le 23 octobre suivant, la première séance du Conseil général. A chaque session, cet honneur lui advint par le fait de l'âge ; la confiance de ses

collègues l'eût maintenu à la présidence, s'ils n'eussent craint de lui imposer un trop lourd fardeau. En le voyant prendre place au fauteuil, combien de nous se rappelaient sa fière attitude et ses paroles prophétiques, en 1835, devant la Cour des Pairs : « C'est la révolution en lutte avec la contre-révolution, c'est le passé aux prises avec l'avenir, avec le présent, l'égoïsme avec la fraternité, la tyrannie avec la liberté... La tyrannie a pour elle des bayonnettes, des prisons et les collets brodés de messieurs les pairs ; la liberté a Dieu pour elle, c'est-à-dire cette force qui pousse le monde, qui éclaire la raison de l'homme et ne lui permet pas de reculer. Il faudra voir à qui restera la victoire, non demain, non après-demain, peu nous importe? non pas pour nous, que nous importe encore? C'est l'espèce humaine qui nous occupe. Mais tout me dit que le jour de la délivrance ne se fera pas longtemps attendre. »

Cette délivrance, entrevue en 1848, nous devions l'obtenir enfin après la chute du régime exécré qui, après avoir attenté à la souveraineté nationale et mutilé la liberté, devait s'abîmer dans la honte et la boue de Sedan. Le prisonnier de Clairvaux venait siéger dans cette enceinte même où, suivant son expression, il avait été condamné, non jugé.

Trélat était l'homme du devoir et du dévoûment ; ce qu'il fut parmi nous, c'est ce qu'il a été partout où sa courageuse initiative ou les circonstances l'ont porté : dans les associations républicaines, dans la presse, dans les hôpitaux, à l'Assemblée nationale, dans les Conseils du gouvernement de la République. Malgré son grand âge, il arrivait un des premiers à nos séances et s'en allait parmi les derniers ; il avait la même assiduité aux séances des commissions qu'aux assemblées générales. Il prenait une grande part à nos travaux et à nos discussions, il éclairait le débat de sa riche expérience et sa parole toujours claire, précise, et élégante avait sur le Conseil une légitime influence ; ses rapports étaient toujours étudiés et rédigés avec le plus grand soin. La droiture et la dignité de son caractère se reflétaient dans son attitude et dans ses discours ; il savait rendre justice à ses adversaires et ne prêtait l'appui de sa parole qu'à des causes justes. Il n'avait

de haine et de colère que pour l'injustice et le mensonge et se montrait plein de modération pour les personnes. Aussi, avions-nous pour lui un sentiment de respect affectueux, j'allais dire de vénération et, lorsque après avoir partagé nos travaux, pendant trois années entières à une époque des plus difficiles, il consentit enfin, sur les instances de sa famille, à prendre un repos bien mérité, nous le cherchions du regard à sa place accoutumée.

Trélat nous a laissé de nobles exemples et de généreuses traditions, sa mémoire est restée vivante au milieu de nous, comme elle est présente à tous ceux qui ont un cœur vraiment républicain. Tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont approché peuvent dire comme moi, qui m'honore d'avoir été son élève, qu'ils lui doivent la meilleure part de ce qu'ils ont appris et lui peuvent reporter une partie du bien qu'ils ont pu faire. Aussi, le Conseil municipal de Paris a décidé qu'une délégation le représenterait aux obsèques de notre ancien doyen et président et presque tous ses anciens collègues ont voulu se joindre à cette députation. C'est en leur nom que je viens dire un dernier adieu à l'homme qui a combattu le bon combat, qui a été un des précurseurs de la République dès ses plus jeunes ans, qui a souvent pour elle exposé sa vie, sacrifié sa liberté et ses plus chers intérêts, qui a placé le culte de la patrie et de la liberté au-dessus même de ses affections et de ses devoirs de famille et qui a voulu consacrer à la ville de Paris les dernières années de sa vie active et militante, jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Adieu, cher collègue, votre mémoire nous est chère et votre vie si noble et si bien remplie nous reste comme exemple.

DISCOURS DE M. E. SPULLER

Député.

Chers concitoyens,

J'apporte à la mémoire de M. Ulysse Trélat les hommages de la reconnaissance et du respect d'une génération de républicains qu'il n'a presque pas connue, mais qui a dès longtemps appris et n'a jamais oublié ses grands services et ses exemples plus nobles et plus grands encore.

Je dois l'honneur de parler, en ce moment et à cette place. à l'amitié confiante et douce des fils de cet illustre et vénéré citoyen; mais qu'il me soit permis de dire qu'il y a dans mon cœur tant de gratitude et d'admiration pour cette noble vie, que je ne sais si je pourrai dire mes sentiments avec toute la force que je voudrais y mettre, avec toute l'émotion intime et profonde, ancienne et toujours nouvelle que j'éprouve à les ressentir.

Aussi bien, suis-je tenté de lui laisser la parole, à ce mort qui est là, dont toute l'existence a été un long enseignement, et qui parle encore du fond de son cercueil.

Ecoutons-le ! C'est lui qui va nous raconter sa vie :

Il appartenait à « cette génération qui, après avoir reçu de ses pères l'énergie de la première Révolution et avoir été trempée par l'époque toute belligérante de l'empire, a toujours haï et méprisé la Restauration » ; il était « de ces hommes qui ont prédit dès leur rentrée la chute des Bourbons (alors que beaucoup de citoyens dans l'erreur croyaient que nous pourrions nous en accommoder), qui se sont toujours appliqués à hâter leur fin, et qui y ont contribué de leur personne en

Juillet, et qui depuis et toujours se sont consacrés et se consacreront entièrement au bien public (1). »

Ainsi parlait M. Trélat de ses amis Godefroy Cavaignac et Guinard, et de lui-même, devant le jury de la Seine, dans le procès pour conspiration républicaine, intenté à la *Société des amis du peuple* dont il était président; tel était le témoignage qu'il portait de l'ancienneté et de la fermeté de ses convictions républicaines, de ces convictions chères et sacrées dont il disait le même jour avec autant de vérité que d'énergie :

« Mes convictions, c'est moi : pour me les ôter, il faudrait me tuer. Nous ne sommes pas, nous républicains, de ces hommes qui peuvent changer de sentiments comme d'habits et qui ont ceux des jours de fête et ceux des jours de deuil, ceux du matin ou du soir, du grand ou du petit lever, ceux qu'ils destinent à gens de haut ou de bas étage. Nos opinions, nos sentiments, nos principes, sont pour nous de vieux amis que nous n'avons pas quittés depuis que nous nous connaissons, avec qui nous nous trouvons le matin, le soir, le jour, la nuit, à toute heure, et avec lesquels et pour lesquels nous mourrons; les voici; vous allez les connaître :

« Nous voulons l'existence la plus longue et la plus heureuse pour le plus grand nombre possible d'hommes. Nous le voulons, nous le voulons, car le propre de l'homme c'est de s'associer pour jouir du bonheur de ses semblables et pour souffrir de leurs souffrances, sans quoi il faudrait nier la loi de sociabilité: or la sociabilité, dans toutes ses applications, c'est l'égalité parmi les hommes. »

A ces traits, vous avez déjà reconnu M. Trélat. Voilà le républicain penseur et philosophe. Voici maintenant le républicain homme d'action, lutteur intrépide. Il est devant la cour des Pairs, en 1835, comme accusé. Il a publié la lettre écrite par lui et par Michel de Bourges, au nom des défenseurs du procès d'avril. Il va parler encore de lui, de ses commence-

---

(1) Procès de la Société des amis du peuple. — Paris, 1831; brochure in-18. Auguste Mie, imprimeur, rue Joquelet.

ments, de sa jeunesse militante; il dit avec une éloquence terrible :

« Messieurs, nos inimitiés ne datent pas d'hier ; en 1814, je maudis avec beaucoup d'autres le pouvoir qui vous appelait, vous et vos prédécesseurs, à son aide pour enchaîner la liberté. En 1815, je pris les armes pour m'opposer au retour de votre gracieux maître. En 1830, j'ai fait mon devoir, comme beaucoup d'autres, heureusement ; et, huit jours après la révolution, je reprenais encore mon fusil, moi qui n'ai pas l'habitude de prendre un instrument de guerre, et je me rendais au poste que le général Lafayette nous avait assigné pour marcher contre vous personnellement, messieurs les pairs.

« Il y a ici tel juge qui a consacré dix ans de sa vie à développer les sentiments républicains dans l'âme des jeunes gens. Je l'ai vu, moi, brandir un couteau en faisant l'éloge de Brutus (en prononçant ces mots M. Trélat regardait M. Victor Cousin, qui baissait la tête). Ne sent-il donc pas qu'il a une part de responsabilité de nos actes ? Qui lui dit que nous serions tous ici sans son éloquence républicaine ? J'ai là, devant moi, d'anciens complices de charbonnerie. Je tiens à la main le serment de l'un d'eux, serment à la République... et ils vont me condamner pour être resté fidèle au mien.

« Est-ce là de la vertu de juge ? Est-ce de la justice ? »

Et comme si ce n'était pas assez de ces apostrophes brûlantes comme un fer rouge, il s'écrie en terminant :

« Messieurs les pairs, je ne me suis pas défendu. Vous êtes mes ennemis politiques, vous n'êtes pas mes juges, — il faut que le juge et l'accusé se comprennent. Il faut que leurs âmes se rapprochent. Ici, cela n'est pas possible. Nous ne sentons pas de même, nous ne parlons pas la même langue ; le pays, l'humanité, ses lois, ses besoins ; le devoir, la religion, la science, les arts, l'industrie, rien de ce qui constitue une société !... le ciel et la terre, rien ne nous apparaît avec les mêmes caractères, il y a un monde entre nous.

« Condamnez-moi, mais vous ne me jugerez pas, car vous ne pouvez me comprendre. »

Voilà ce qu'était M. Ulysse Trélat. Vous le voyez maintenant tout entier, avec sa fierté, son audace, son éloquence

éclatante et grave, au milieu de cette petite élite d'hommes chevaleresques qui relevèrent le drapeau de la République et qui, enveloppés dans ses plis glorieux, appelèrent la France à couronner sa longue révolution par l'abolition de la monarchie. Il avait partagé les périls de ses amis dans les luttes obscures, dans les conjurations et les complots de la Restauration. Après la révolution de Juillet, il se fit de nouveau combattant par la plume et la parole, il devint journaliste, et non pas à Paris où ne manquaient point les hommes de cœur et de talent, mais en province. Il défendit ses compagnons devant toutes les justices, jusqu'au jour où, ayant à se défendre lui-même, il succomba sous l'arrêt de la juridiction exceptionnelle de la cour des Pairs. Devant le jury, dans les procès intentés à la Société des amis du peuple, au *Patriote de l'Allier*, au *Patriote du Puy-de-Dôme*, aux républicains d'Aurillac, il avait toujours obtenu des acquittements.

Messieurs, vous venez de l'entendre flétrir, avec la plus redoutable indignation, les juges exceptionnels de la cour des Pairs; écoutez-le maintenant quand il s'adresse à ses concitoyens du jury de la cour d'assises du Puy-de-Dôme.

Il faut opposer ces deux pages de la vie de M. Trélat pour mettre en pleine lumière les grands sentiments qui remplissaient cette âme profonde.

Il dit, en se présentant dans sa propre cause :

« Messieurs les jurés, votre position et la mienne sont saintes; car nous sentons, vous sur votre banc, moi sur le mien, toute l'étendue des devoirs que nous avons à remplir. Il n'est qu'une situation où il soit bien, de la part d'un homme, de se soumettre à l'homme, c'est celle où il comparaît devant ses juges.

« Vous êtes mes juges, messieurs; plus tard je serai peut-être le vôtre. Aujourd'hui, moi devant vous; demain vous devant moi. C'est là le jury que nous devons au courage de nos pères. Grâces leur soient rendues ! Le jury, c'est l'immatriculation dans nos lois de l'égalité sainte pour laquelle ils ont généreusement versé leur sang.

« Quatre fois j'ai comparu devant mes concitoyens, et quatre

fois je me suis senti plein de reconnaissance et de religion pour la grande génération qui nous a valu le jury.

« Heureux les accusés qui peuvent honorer les juges devant lesquels ils doivent paraître ! Eh bien ! moi, j'honore en vous l'institution qui vous envoie ici.

« Qui que vous soyez, quelles qu'aient pu être vos pensées d'hier, peu m'importe ; il est des jours où l'homme vaut mieux. Aujourd'hui vous êtes jurés, vous valez mieux qu'hier ; car il n'est pas possible que vous ne vous inspiriez point de tous les sentiments qui réveillent en vous votre origine, la puissance dont vous êtes en ce moment revêtus et la conséquence de l'usage que vous allez en faire.

« Qu'on se garde bien de prendre ce langage pour celui de la caresse : les républicains ne la connaissent pas ; mais ils sont plus religieux qu'on ne le pense, et s'ils attaquent vivement ce qu'ils croient digne de haine et de mépris, ils entourent de leur respect tout ce qui doit hâter la propagation de leurs principes régénérateurs. Le jury est une des institutions sur lesquelles ils veillent comme sur le feu sacré. Puisse-t-il, loin de céder aux atteintes qui le menacent, grandir et se développer chez nous assez pour que son appui ne manque à aucun genre de justice. »

Ainsi, messieurs, le citoyen Ulysse Trélat allait semant partout la bonne semence. Toute occasion leur était bonne, à nos généreux devanciers, pour soutenir et répandre leurs principes régénérateurs. Ils marchaient les yeux fixés sur leur idéal, sans compter ni avec leurs peines, ni avec leur liberté, ni avec leur vie.

Mais cet idéal, quel était-il? Je le demanderai encore à M. Trélat. Voici comment il parle de la République dans la touchante notice qu'il a consacrée à son ami Achille Roche, dont il est bien juste de rappeler le nom dans cette solennité funèbre :

« Roche, dit-il, poursuivait, dans l'organisation du gouvernement républicain, toutes les nobles et grandes conceptions, la plus libre application de toutes les facultés humaines, la vénération religieuse, le respect de la vieillesse, l'épuration des mœurs, l'instruction du peuple, l'émancipation des scien-

ces, des arts, et du travail en général de conservation des monuments et la piété des tombeaux (1). »

Hé quoi! était-ce là l'idéal d'un homme vraiment politique? Ne serait-ce pas plutôt l'idéal d'un rêveur et d'un poète? Citoyens, en rendant à ces âmes généreuses des anciens temps du parti républicain les hommages que leur doit notre piété filiale, sachons nous élever à la hauteur de leurs inspirations. Ces morts héroïques ont bien lutté, bien souffert. Qu'est-ce qui les soutenait dans leurs luttes? Leur foi civique, et cette foi leur a fait produire de véritables miracles de dévouement et de propagande. Honorons-la cette foi généreuse et invincible. C'est elle qui dictait à Ulysse Trélat ces paroles admirables, prononcées devant la cour des pairs, et qui sont le programme des républicains de cette époque :

« Personne n'est plus impatient que nous de substituer la paix, qui conserve et répand la fécondité, à la guerre qui détruit et qui ruine; personne n'aspire avec plus d'ardeur à voir l'homme respecté par l'homme; mais il faut bien pour cela qu'il se rende respectable; personne plus que nous ne voudrait voir la vieillesse honorée, les services publics obtenir la gratitude qui leur est due, les fonctionnaires entourés de confiance et de vénération. C'est pour cela que nous voulons que la source du pouvoir s'épure. C'est pour cela que nous appelons de toutes nos forces le gouvernement du peuple, le seul qui soit en état de nous régénérer après cette pitoyable et suprême épreuve de la monarchie. Nos vœux et nos efforts ne resteront point stériles. »

Non, digne et vénéré concitoyen, vos vœux et vos efforts n'ont pas été stériles; mais que la moisson a été longue à venir! Vous avez été vaincu, et votre âme n'a pas été abattue; vous avez été vainqueur à votre tour, et vos convictions n'ont pas changé; vous avez été accablé de nouveau, et vous vous êtes, comme au temps de votre vaillante jeunesse, montré supérieur à ces nouvelles injures de la fortune; enfin il est

(1) *Paris révolutionnaire.* — Notice sur Achille Roche, par M. Ulysse Trélat, tome II.

venu un jour où vos vœux et vos efforts ont porté leurs fruits. Hélas ! après combien d'années de honte et de douleur, après quelles catastrophes, quelles ruines, quelles pertes dont nous restons inconsolables, et que votre patriotisme pleurait avec amertume dans le silence et la solitude de la vieillesse !

Heureusement que vous n'aviez pas donné toute votre intelligence à la politique ; vous en aviez réservé une part pour la science. En 1837, au sortir des prisons de la monarchie, vous aviez été des premiers à vouloir que les républicains prissent le premier rang dans toutes les directions de l'esprit, dans toutes les branches de l'activité humaine. Vous vous êtes donné pour lot le soulagement de celle de nos infirmités qui est la plus redoutable et la plus accablante. C'est à vos confrères, à vos amis, à vos élèves qu'il appartient de dire tout le bien que vous avez fait et quelles traces vous avez laissées dans la science.

Pour moi, je n'ai pas voulu raconter ici toute votre noble vie. J'ai seulement visé à vous remettre sous les yeux de ce parti que vous avez si bien servi et que vous n'avez pas cessé d'aimer. C'est vous qui avez fait tout ce discours, et nul langage n'était plus digne de vous que le vôtre.

Vous disiez, dans ce jour mémorable où vous vous êtes trouvé face à face avec l'ancien régime, où vous avez pris la contre-révolution au collet brodé de messieurs les pairs de toutes les monarchies pour la terrasser ; vous disiez avec un accent qui, je le sens trop, ne se retrouve pas dans ma voix.

« La liberté a Dieu pour elle, c'est-à-dire cette force qui pousse le monde, qui éclaire la raison de l'homme et ne lui permet pas de reculer. Il faudra voir à qui restera la victoire, non demain, non après-demain.... que nous importe ! non pour nous ; que nous importe encore ! C'est l'espèce humaine qui nous occupe. Mais tout nous dit que le jour de la délivrance ne se fera pas longtemps attendre. Il faudra voir à qui restera la victoire. »

Eh bien ! nous voici sur le bord de votre tombeau. Semblables à ce serviteur fidèle à qui le vieux conventionnel, son maître, avait recommandé de venir sur sa fosse lui annoncer que les Bourbons étaient encore une fois chassés, nous venons

vous dire que la victoire nous est restée, à nous qui défendons, à votre exemple, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité auxquels vous aviez donné votre vie. Un jour de plus ajouté à votre grand âge, et vous assistiez au triomphe définitif de votre cause. Mais vous nous avez quittés sans douter un seul jour de sa vérité et de sa justice, et vous nous laissez vos grandes paroles et vos grands exemples.

Honneur à votre mémoire et vive la République !

DISCOURS DE M. FRÉDÉRIC PASSY

Membre de l'Institut.

Messieurs,

Un grand poète, qui est de ceux auxquels l'immortalité d'ici-bas, quelque éclatante qu'elle puisse être, ne saurait suffire, a jeté, dans son incomparable langage, ce magnifique défi à la mort :

La cendre ne parvient qu'à me prouver la flamme :
Faire voir clairement le Ciel, l'éternel port,
La vie, enfin ; c'est là le succès de la mort.

Sous une forme plus familière, mais non moins saisissante, l'homme qui a mérité ce dernier cortége exprimait, il y a plus de trente-cinq ans, en 1842, la même pensée. Il y a, disait-il dans un suprême et bien touchant hommage à l'une de ses saintes collaboratrices, la sœur Aurélie,

« *Il y a des morts dont on sent la présence.* »

Oui, Messieurs, il y a des morts dont on *sent* la présence ; et le mort si universellement regretté dont nous allons laisser ici la dépouille *est* de ceux-là.

C'est cette pensée, — pensée d'au-delà, si je puis ainsi parler, ou pensée d'au-dessus, — qu'avant de quitter cette tombe de pieuses affections avaient besoin d'y voir déposer comme une dernière couronne.

Elles avaient besoin de dire, ces affections pieuses, et de dire à cette heure, au terme d'une existence consacrée tout entière au culte de la vérité et de la justice, qu'une Justice souveraine, une Vérité infaillible, dont nous avons pour tâche

de nous rapprocher peu à peu par la science et par la bonne volonté, président au laborieux développement de ce monde ; et que les âmes droites qui tiennent à honneur de ne pas faiblir dans cette tâche ne sont pas le vain jouet d'un perpétuel disparaître.

Elles avaient besoin de dire, et de dire en ce lieu, en ce domaine de l'apparente destruction, que tout se transforme, mais que rien ne périt ; et que si l'anéantissement ne peut atteindre le moindre atome de ces faibles corps qui, selon l'heureuse expression de Franklin, nous sont prêtés pour l'usage passager de cette terre, à plus forte raison l'anéantissement ne saurait-il mordre sur cette flamme intérieure qui anime les corps, sur cette pensée qui les dirige, sur cette volonté qui les mène, sur cette personnalité propre, en un mot, qui seule est capable de liberté, et qui se sent supérieure au théâtre changeant où elle se meut comme aux fragiles organes dont elle est réduite à se servir.

Elles avaient besoin de s'élever vers Dieu, en d'autres termes, c'est-à-dire (je reprends les expressions mêmes de Trélat), vers cette force première « qui pousse le monde et éclaire la raison de l'homme. »

Ne semble-t-il pas, en répétant ces dernières paroles, y retrouver comme un écho lointain de la voix qui célébrait jadis « la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ? »

C'est qu'en effet, Messieurs, on vient de vous le dire, Trélat avait l'âme religieuse. N'est-ce pas l'avoir que de croire au progrès, c'est-à-dire, comme il le proclamait encore, au triomphe définitif de Dieu dans ce monde ; et d'y croire d'une foi active, d'une foi « qui brûle, » d'une foi qui, à mesure qu'elle s'affermit et s'épure par l'épreuve, voit s'ouvrir devant elle des horizons plus larges et des pensées plus hautes ?

Il était, il est vrai, religieux à sa manière ; et c'est pour cela peut-être que celui qui est appelé à le redire ici n'a, pour le faire, ni caractère qui le sépare de vous ni habit qui l'en distingue. Il répugnait à formuler ce qui, quelque respect qu'il professât pour toute croyance sérieuse, lui paraissait à lui informulable ; et il se refusait à enfermer dans des définitions, à son avis insuffisantes ou vagues, ce que ni son esprit ni son

cœur ne pouvaient qu'entrevoir. L'en sentait-il moins? Ce n'était pas l'avis d'un homme qui l'a bien connu, de son vieil ami Béranger. Peut-être, lui écrivait Béranger à l'occasion de certaines attaques auxquelles la religion servait de prétexte, « peut-être avez-vous un sentiment religieux qu'ils n'ont pas, ou au même degré. »

Il avait, en tout cas, — et ce ne sont pas seulement ces vieux murs que nous venons de quitter qui en témoigneraient au besoin, — ce qui était, il y a dix-huit siècles, l'essence de la religion devant Dieu et devant saint Jacques, de cette religion « pure et sans tache qui consiste à visiter les veuves et les orphelins dans leurs afflictions et à se préserver des souillures du monde. » Décidément, lui écrivait encore Béranger à propos de ces visites dans lesquelles, à l'exemple de tant de ses confrères, il prodiguait la consolation sous toutes les formes; « décidément vous passez à l'état d'ange, comme le dit Mme de Châteaubriand. »

Il n'était pas, Messieurs, inutile de dire ces choses, et de les dire en cette occasion. Elles sont selon le cœur de celui en face de qui nous les disons. Elles sont selon le cœur de ceux à qui il a transmis, avec son sang, ce que notre autre grand poète, Lamartine, appelait si bien « le lait de son âme. » Elles seront aussi, je l'espère, et de plus en plus, selon le cœur de cette démocratie généreuse et pure pour laquelle il a travaillé et dont ses yeux ont pu avant de se fermer, saluer l'aurore déjà presque radieuse. On accuse la démocratie d'être irréligieuse, et peut-être ni cette cérémonie, si pieuse pourtant, ni ces paroles que j'y prononce, n'échapperont-elles à ce reproche. La démocratie, telle que désormais du moins nous la comprenons, et telle que nous sommes résolus à la pratiquer, c'est la liberté, la liberté vraie, c'est-à-dire le respect de tout homme et de toute pensée : de celle qui croit comme de celle qui doute, de celle qui affirme comme de celle qui nie, de celle aussi qui ne peut ou qui n'ose ni affirmer ni nier. C'est l'anarchie, dit-on. Non; c'est la vie. Et à supposer, (ce que l'histoire, l'histoire sanglante de nos pères ne dément que trop, hélas !) que jamais la compression ait eu le pouvoir d'étouffer la contradiction ou de l'adoucir, ne vaut-

il pas mieux, en vérité, la lumière que les ténèbres, la discussion que la persécution, la sincérité, pour tout dire, que le mensonge, et la diversité de la vie que l'uniformité de la mort ? Disons-le hardiment, parce que cela est vrai, la sincérité seule est religieuse ; l'hypocrisie seule, et l'intolérance, qui est la prétention d'imposer l'hypocrisie, sont absolument et irrémissiblement irréligieuses. C'est là le grand blasphème ; le blasphème auquel ni le ciel ni la terre ne peuvent pardonner, le blasphème « contre l'esprit. »

Unissons-nous, Messieurs, unissons-nous tous, quelles que puissent être d'ailleurs nos croyances ou nos opinions particulières, pour combattre, partout où nous la pourrons rencontrer, en nous ou hors de nous, cette double impiété. Unissons-nous pour en préserver, — soyons plus francs, Messieurs, en présence de cet homme qui nous a donné tant de leçons de franchise, — pour achever d'en débarrasser notre jeune et forte démocratie.

Et puisse la France, semblable à cette ville qui est élevée sur la montagne pour répandre plus au loin sa lumière, enseigner enfin au monde, par la meilleure de toutes les démonstrations, par l'exemple, ce que signifient ces deux paroles si souvent oubliées et si souvent travesties, la parole de fraternité :

« *Mieux vaut la miséricorde que le sacrifice.*

Et la parole de liberté :

« *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent*
» *en esprit et en vérité.* »

Heureux, Messieurs, et justement glorieux devant ceux qui recueillent aujourd'hui leur héritage, les hommes qui, comme Trélat, ont marché les premiers dans cette voie et véritablement aimé Dieu en aimant les hommes !

VERSAILLES. — CERF ET FILS, IMPRIMEURS, 59, RUE DUPLESSIS